

HUSSMANN®

GARANTIE DE HUSSMANN CORPORATION

Garantie de 5 ans sur le compresseur de comptoir autonome

Modèles couverts :

BCH, DDSSC, GSVM, HGM, ISFGG, ISMGG, HGL, LBN, LTH, NAV, NAVC, SHM, SM, SN, FNGSC, MD4060, MDN, MNGSC, VRL et VRM

Hussmann Corporation accepte de rembourser le coût réel du compresseur acheté auprès du grossiste autorisé par le fabricant le plus proche pendant 60 mois à compter de la date d'expédition de l'usine. Cette garantie de 60 mois s'applique à tout modèle couvert par toute garantie de comptoir autonome Hussmann. Cette entente de remboursement s'applique **uniquement au compresseur original du fabricant d'origine, pour un total de 1 compresseur de remplacement** sur la durée entière de 60 mois de cette garantie. Cette garantie n'inclut aucun autre composant ni matériau. Aucuns frais de service ou de main-d'œuvre associés ou afférents au remplacement du compresseur ne sont couverts pendant cette période, hors des modalités standard de la politique du fabricant d'origine qui s'appliquent à la garantie sur le comptoir autonome du fabricant d'origine. L'entente de remboursement est sujette à la confirmation par Hussmann que le compresseur est inopérant en raison d'un défaut de main-d'œuvre ou de matériau dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales. Hussmann se réserve le droit d'inspecter le site, l'installation et la cause de la panne, et d'obtenir une analyse des défaillances auprès du fournisseur du compresseur avant d'honorer cette garantie.

Pour obtenir un compresseur en vertu de cette garantie, le fournisseur de service du client doit se rendre chez le grossiste en compresseurs le plus proche autorisé par le fabricant. Si le compresseur défectueux est couvert par la garantie du fabricant, il sera remplacé sans frais par le grossiste autorisé et remis au fournisseur de service du client une fois que le compresseur aura été retourné au grossiste. Si ledit compresseur défectueux n'est pas couvert par la garantie du fabricant du compresseur, le fournisseur de service du client devra acheter un compresseur, retourner le compresseur défectueux au grossiste autorisé pour obtenir un crédit, le cas échéant, puis il devra soumettre une réclamation à Hussmann avec le bordereau de vente final (notant le crédit, s'il y a lieu, et sans majoration) pour être pris en considération pour un remboursement. Le numéro de série de l'équipement, le numéro de série et de modèle du compresseur défectueux et le numéro de série et de modèle du compresseur de rechange doivent être inclus sur la réclamation. Toutes les réclamations doivent être soumises pour examen conformément aux lignes directrices de Hussmann pour les réclamations. Pour les lignes directrices afférentes aux réclamations et les autres politiques applicables aux garanties, visitez le site Web de Hussmann : www.hussmann.com – cliquez sur « warranty » (garantie) et ouvrez « WARRANTY CLAIMS FILING & SYSTEM GUIDELINES » (PRÉSENTER DES RÉCLAMATIONS EN VERTU D'UNE GARANTIE ET LIGNES DIRECTRICES DU SYSTÈME).

Exclusions de la garantie :

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LA PERTE D'ALIMENTS NI DE CONTENU DE SES PRODUITS EN RAISON D'UN MALFONCTIONNEMENT, QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON. HUSSMANN NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE :

- Des coûts de main-d'œuvre associés à une panne du bloc d'alimentation, des antennes ou du réseau de données du client.
- Des coûts de main-d'œuvre pour le démontage ou l'installation de pièces sous garantie.
- Du déplacement entre l'emplacement des magasins et les lieux de travail, y compris des frais de camionnage, des suppléments pour le carburant, du kilométrage, des frais des chauffeurs et des droits de péage.
- Des frais de diagnostics.
- Des articles liés au manque d'entretien ou aux conditions environnementales opérationnelles. (Y compris, sans s'y limiter, les moisissures, croissances biologiques, incursions d'eau, corrosion, etc.)
- Des outils/articles utilisés pour la réparation.
- Des coûts liés à des expéditions accélérées ou la manutention de pièces de remplacement; fret et droits de douane.
- Des majorations appliquées à tout article servant à la réparation.
- Des indemnités quotidiennes (y compris, sans s'y limiter, les frais d'hébergement, de repas, de location, etc.).
- Des branchements électriques incorrects, des tensions d'alimentation incorrectes, des tensions d'alimentation faibles ou instables, de l'usage de rallonges.
- Lorsque l'utilisation du produit est réduite en raison d'une installation inappropriée.
- Si le produit a subi de la négligence, de l'abus ou a été mal utilisé, ou si le numéro de série a été retiré, biffé ou altéré.
- Des dommages subis pendant l'expédition, la manutention ou l'installation, ou causés par un incendie, une inondation, une grève ou toute autre circonstance qui échappe à son contrôle.
- Des dommages, délais ou pertes, directs, consécutifs, accessoires ou autres, pouvant survenir en lien avec ledit produit ou des pièces afférentes; y compris une perte de bénéfice, un coût supplémentaire de main-d'œuvre ou une blessure causée à un membre du personnel ou un dommage à une propriété causés par du matériel défectueux ou des pièces défectueuses.
- Des délais et dommages causés par les transporteurs ou les conflits d'horaire entre le client et le fournisseur qui engendrent des coûts, ou causés par un incendie, une inondation, une grève ou toute autre circonstance qui échappe au contrôle du fabricant.
- Des réparations ou des remplacements effectués sans le consentement écrit de Hussmann, ou lorsque le produit est installé, utilisé ou entretenu d'une manière contraire aux directives d'installation et de réparation imprimées fournies avec le produit, ou utilisé à une fin autre que l'usage recommandé par Hussmann.
- Défendre, indemniser ou tenir non responsable tout acheteur ou utilisateur pour des réclamations, demandes, poursuites ou actions de toute nature.

***Hussmann se réserve le droit d'altérer ou de modifier les termes de sa garantie limitée à tout moment et sans préavis. La politique de garantie s'appliquant à votre achat sera celle en vigueur à la date de l'expédition du produit. Pour les lignes directrices à jour, les échéanciers de garanties supplémentaires, les procédures de réclamation en vertu d'une garantie et les formulaires, visitez www.hussmann.com.**